



RAPPORT ANNUEL 2019



Sommaire



04	Edito Natacha Litzistorf, Conseillère municipale de la Ville de Lausanne, Directrice du logement, de l'environnement et de l'architecture, Membre du comité de JUTAVAQ
08	Origine de l'association
10	Association et équipe de projet
18	Pourquoi le Jorat ?
20	Avancement des projets par thématique <ul style="list-style-type: none">· Parc naturel du Jorat· Nature et biodiversité· Sensibilisation· Mobilité et accueil· Homme-forêt· Recherche· Communication et promotion

Edito



Natacha Litzistorf

Conseillère municipale de la Ville de Lausanne,
Directrice du logement, de l'environnement et de l'architecture,
Membre du comité de JUTAVAQ

LE PREMIER PARC NATUREL PÉRIURBAIN DE SUISSE ROMANDE SERA-T-IL JORATOIS ?

Le développement du projet de Parc naturel durant l'année 2019 a été marqué d'une part par le repositionnement du périmètre du Parc sur le territoire communal lausannois et d'autre part par la présentation de la charte aux Autorités lausannoises. En effet, suite aux prises de position des communes joratoises, la Municipalité de Lausanne a décidé courant mai de soutenir ce projet en acceptant d'accueillir l'entier du périmètre du Parc (zone centrale et zone de transition) sur son territoire et sur ses propriétés. Au mois de décembre, la Municipalité a également présenté un préavis au Conseil communal proposant de formaliser l'engagement de la Ville de Lausanne pour un Parc naturel du Jorat entièrement situé sur territoire lausannois afin d'obtenir le label « Parc d'importance nationale » par la Confédération.

Le projet de Parc naturel du Jorat est un petit bijou de durabilité, un projet concret présentant des avantages environnementaux, sociaux et économiques. En effet, le Parc naturel du Jorat représente une opportunité unique pour répondre aux enjeux des forêts lausannoises à l'échelle du Jorat, du Canton de Vaud et aux enjeux de la biodiversité au niveau suisse. Il prévoit de développer des projets et d'avoir un impact positif sur les thèmes-clés que sont :

- > **La biodiversité** : les Bois du Jorat représentent le plus grand massif forestier d'un seul tenant du Plateau suisse ; le Parc permettra d'y favoriser, en particulier, les espèces liées au bois mort, ainsi que les espèces liées aux milieux humides et aux sources.
- > **La forêt comme espace de loisirs** : le Parc permettra de sensibiliser la population à la nature, à la sylviculture et aux savoir-faire du Jorat ; il facilitera la maîtrise concertée et coordonnée des pressions grandissantes qui s'exercent sur la forêt et contribuera à l'amélioration de l'accueil et à la coordination des usages de loisirs.
- > **L'économie forestière et agricole** : le Parc soutiendra une exploitation forestière respectueuse de la nature (hors zone centrale du Parc) et facilitera la promotion de la filière du bois à l'échelle régionale. Le Parc pourra aussi renforcer les circuits courts valorisant les produits du terroir.

La charte du Parc formalise des projets qui sont issus d'un processus de concertation des différents acteurs du territoire et d'une démarche participative avec la population. Les bénéfices du Parc naturel iront bien au-delà des frontières lausannoises, avec la collaboration toujours souhaitée d'autres communes de la région.

Les processus démocratiques vont continuer à faire leur œuvre sur l'année 2020 avec tout d'abord le vote du Conseil communal puis, s'il est positif, la mise à l'enquête de la Décision de classement de la zone centrale du Parc et enfin le dépôt de la demande de labellisation par le Canton à la Confédération. Le Parc naturel du Jorat pourrait entrer en force dès le 1^{er} janvier 2021 et devenir ainsi le premier Parc naturel périurbain de Suisse romande.



PROCESSUS POLITIQUE DU PROJET DE PARC NATUREL DU JORAT

2020

○ **Décision**

- Programme d'offres aux publics
- Décision de la commune de Lausanne
- Mise à l'enquête des outils de garantie territoriale
- Demande de labellisation auprès de la Confédération

2019

○ **Décision**

- Programme d'offres aux publics
- Démarche participative
- Mise en consultation du projet de charte auprès de la Municipalité de Lausanne

2018

○ **Consultation**

- Démarche participative
- Programme d'offres aux publics
- Mise en consultation du projet de périmètre du Parc auprès des Municipalités concernées
- Réalisation d'études complémentaires

2017

○ **Information**

- Discussions avec les exécutifs et législatifs communaux
- Programme d'offres aux publics
- Définition des contours du parc
- Démarche participative
- Réalisation d'études techniques

2016

○ **Signature convention**

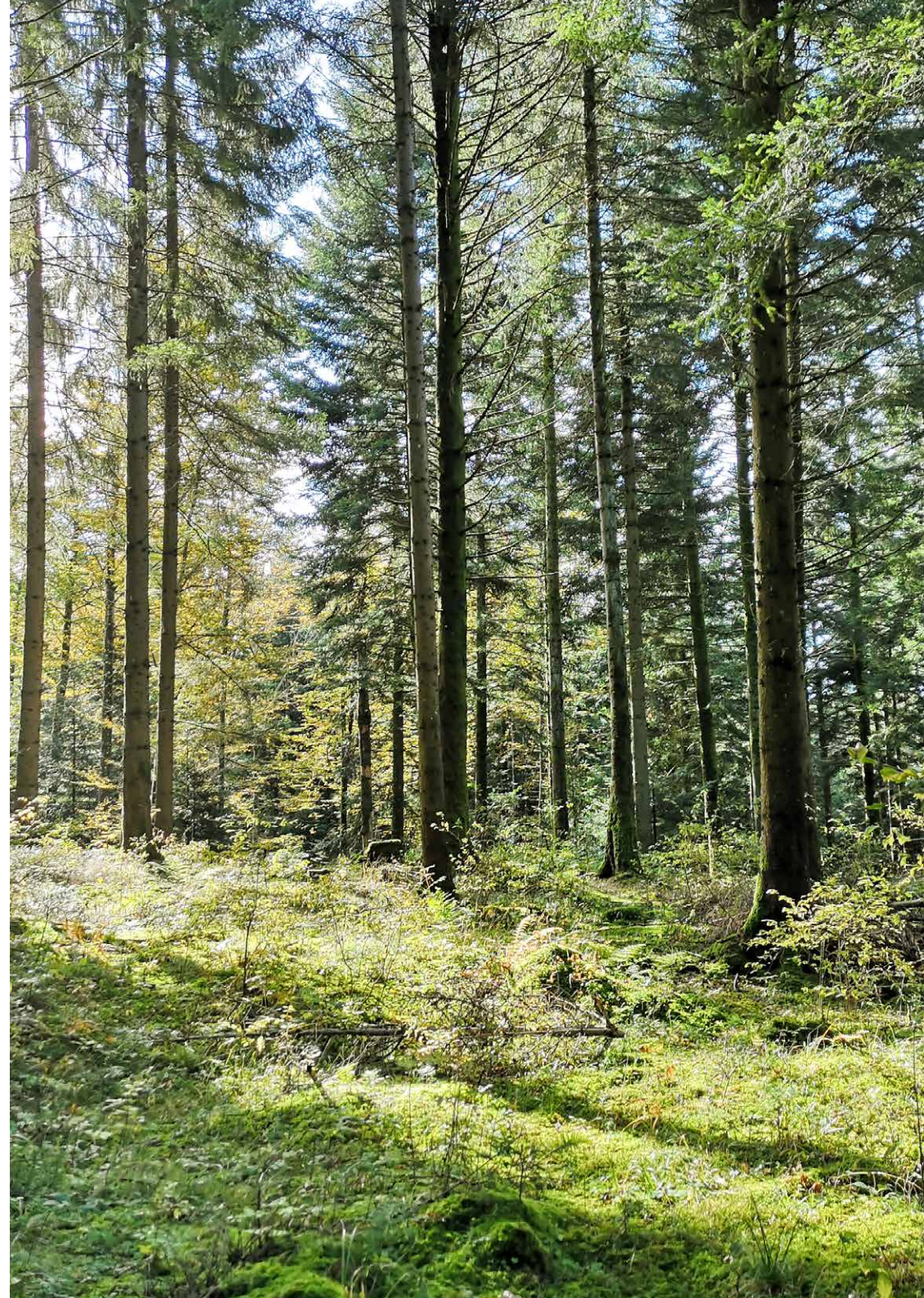
- Engagement et installation de l'équipe de projet

Origine de l'association

En 2008, les communes joratoises et le Service des parcs et domaines de la Ville de Lausanne ont proposé au public, à l'initiative du Musée cantonal de zoologie, plusieurs expositions consacrées aux richesses de la forêt joratoise. Cette démarche a généré l'idée de créer une entité régionale sous forme d'association fédérant les propriétaires forestiers publics et privés du Jorat afin de mettre en valeur le patrimoine forestier régional et d'en garantir, à terme, une utilisation durable.

L'association a été fondée le 9 mai 2012 à Froideville et poursuit 3 buts :

- Représenter et défendre les intérêts des communes territoriales du Jorat et des propriétaires privés et publics de forêts et de terrains agricoles situés sur le territoire joratois dans le cadre du programme de mise en valeur du patrimoine forestier ;
- Promouvoir et soutenir des projets de développement durable du territoire joratois ;
- Etudier l'opportunité de la création du Parc naturel périurbain (PNP) sur le territoire joratois.



Association et équipe de projet



L'association *Jorat, une terre à vivre au quotidien* réunit les communes de :

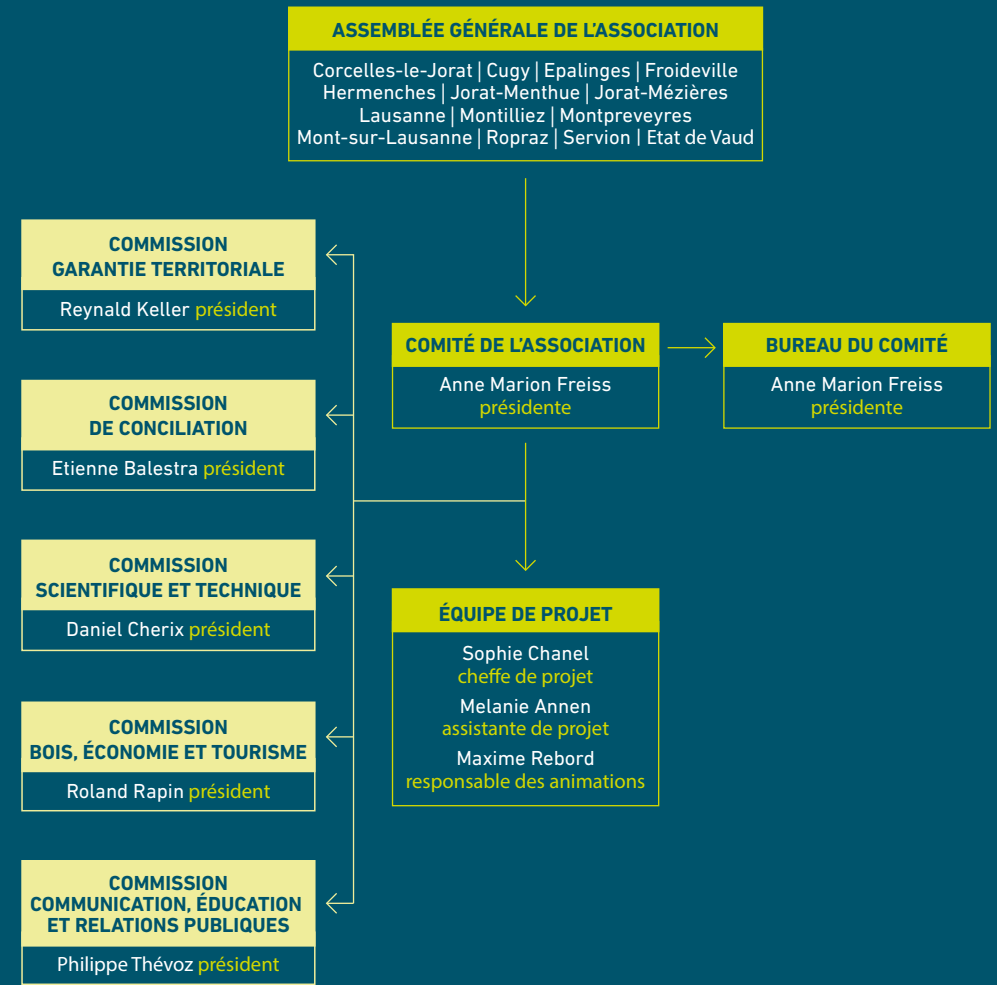
- Corcelles-le-Jorat
 - Cugy
 - Epalinges
 - Froideville (démission à fin 2019)
 - Hermenches
 - Jorat-Menthue
 - Jorat-Mézières
 - Lausanne
 - Montilliez
 - Montpreveyres (démission à fin 2019)
 - Mont-sur-Lausanne
 - Ropraz
 - Servion
- ainsi que le Canton de Vaud
en tant que propriétaire forestier joratois

TERRITOIRE DES COMMUNES MEMBRES DE L'ASSOCIATION EN 2019





ORGANIGRAMME DE L'ASSOCIATION EN 2019



COMITÉ

En 2019, le comité de l'association est composé de:

Présidente

Anne Marion Freiss | préfète du district de l'Ouest lausannois

Vice-président

Bernard Joss | municipal à Jorat-Menthue

Membres

Daniel Ruch | syndic de Corcelles-le-Jorat, député PLR

Jean-Claude Gilliéron | syndic de Montilliez, représentant de l'Association région Gros-de-Vaud

Jean-François Thuillard | syndic de Froideville, député UDC

Michel Amaudruz | conseiller municipal du Mont-sur-Lausanne

Natacha Litzistorf | conseillère municipale de Lausanne

Philippe Thévoz | conseiller municipal de Montpreveyres

Reynald Keller | inspecteur forestier du 5^e arrondissement

Roland Rapin | garde forestier

COMMISSIONS

Les commissions statutaires de l'association sont au nombre de cinq et ont pour rôle le suivi des dossiers thématiques. Elles regroupent différents partenaires régionaux concernés par l'élaboration du projet de PNP et réservent chacune un siège pour un municipal. Comme l'année 2019 s'est focalisée sur la rédaction de la charte, les commissions se sont peu réunies.

La commission *Conciliation* ne s'est pas réunie cette année car il a été décidé d'ouvrir la discussion avec l'ensemble des associations de loisirs. Cette discussion a pris la forme d'une démarche participative, dont l'objectif était de co-construire le concept de cheminements du Parc naturel avec les personnes du terrain.

La commission *Scientifique et technique* s'est réunie à trois reprises au cours de l'année pour prendre connaissance du développement de projets de recherche et organiser certains projets en collaboration avec d'autres institutions.

La commission *Bois, économie et tourisme* ne s'est pas réunie en 2019. Un groupe de travail restreint a travaillé à l'élaboration des futurs projets de développement dans les thèmes de la valorisation des produits forestiers.

La commission *Communication, éducation et offres aux publics* s'est intéressée à la signalétique au sein du futur Parc naturel. Elle a notamment pris connaissance des travaux d'étudiants de l'école de ranger de Lyss proposant un concept de signalisation de la zone centrale dans le futur Parc naturel.

La commission *Garantie territoriale* n'a pas eu à se réunir en 2019. Le projet de PNP étant sur le seul territoire communal de la Ville de Lausanne, la démarche de concertation entre les communes sur l'outil de garantie territoriale n'a plus lieu d'être.

ÉQUIPE

L'équipe de projet engagée par l'association est composée de trois personnes:

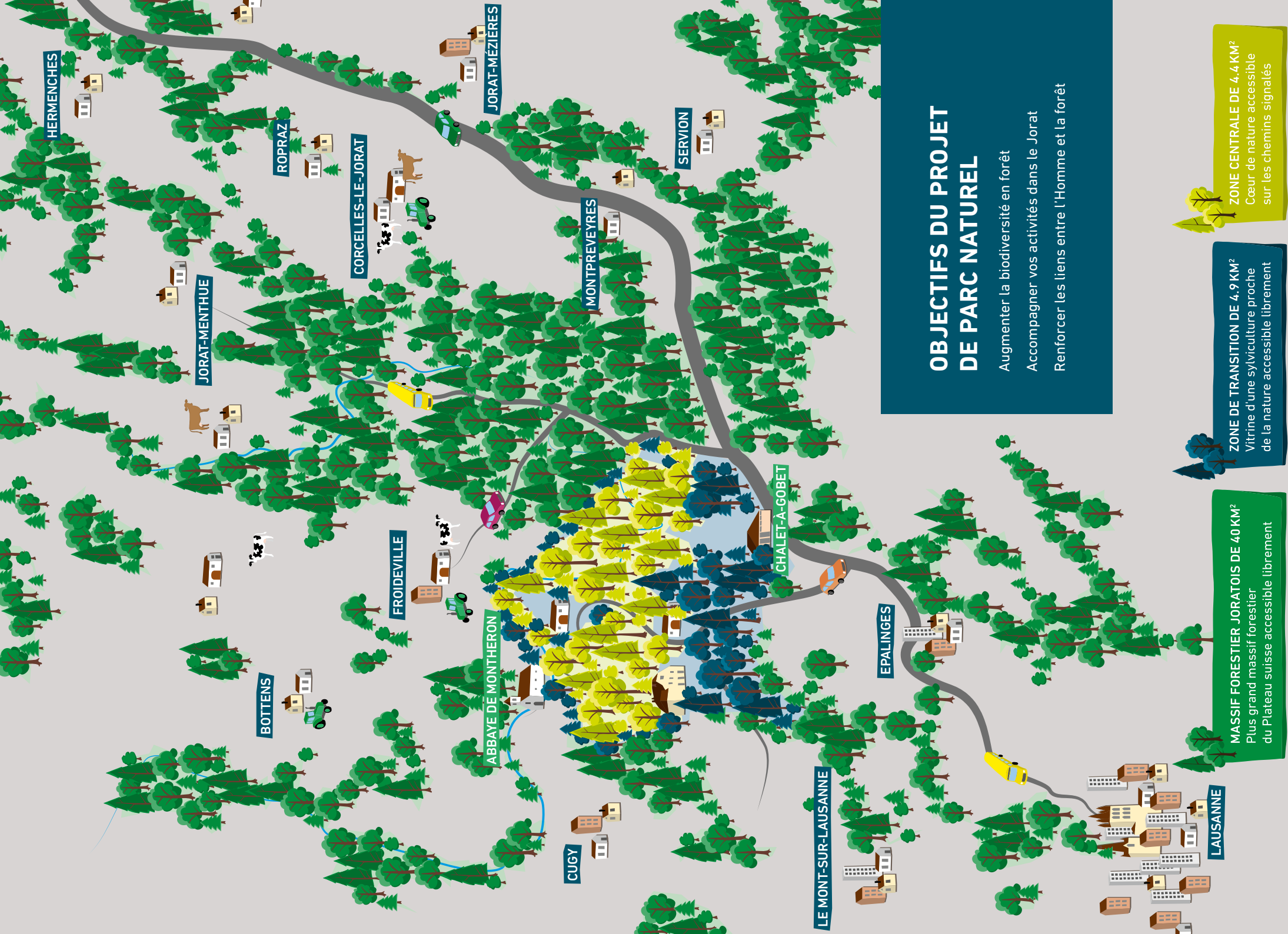
- Sophie Chanel en tant que cheffe de projet,
- Maxime Rebord en tant que responsable des animations,
- Melanie Annen en tant qu'assistante de projet.

PARTENAIRES

L'équipe de projet travaille avec des partenaires externes en ce qui concerne la comptabilité, la communication ou encore le support informatique. Tous ces prestataires de services sont actifs économiquement dans le territoire joratois ou à proximité directe.

BUREAUX

Depuis septembre 2016, l'équipe de projet travaille quotidiennement depuis Villars-Tiercelin, commune de Jorat-Menthue, au cœur du Jorat. La salle de classe du village, quittée par ses élèves en juillet 2016, accueille les bureaux de l'association.



OBJECTIFS DU PROJET DE PARC NATUREL

- Augmenter la biodiversité en forêt
- Accompagner vos activités dans le Jorat
- Renforcer les liens entre l'Homme et la forêt

LAUSANNE

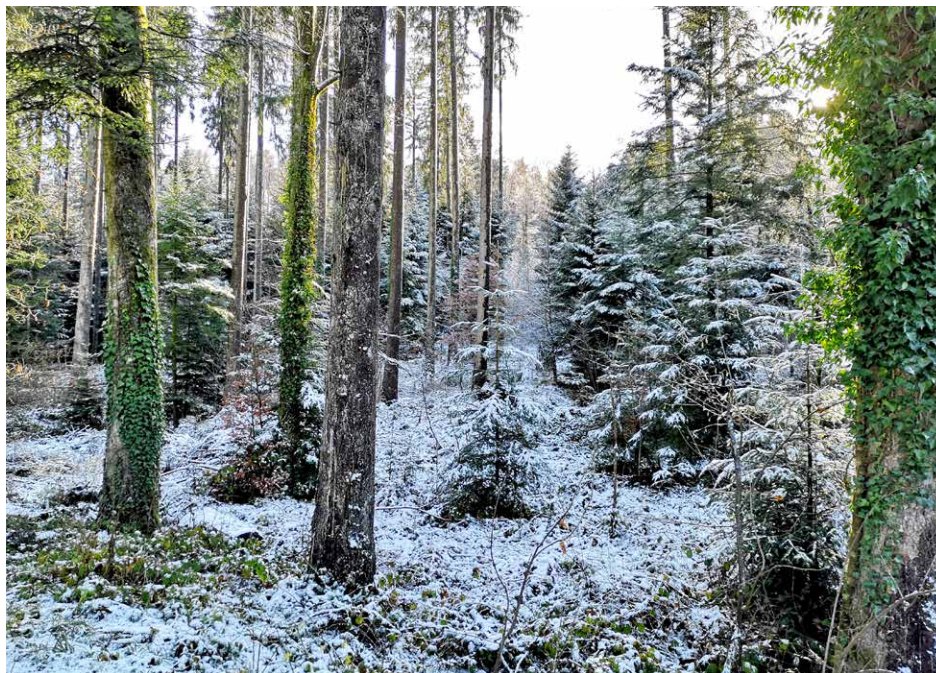
MASSIF FORESTIER JORATOIS DE 40 KM²
Plus grand massif forestier du Plateau suisse accessible librement

ZONE DE TRANSITION DE 4,9 KM²
Vitrine d'une sylviculture proche de la nature accessible librement

ZONE CENTRALE DE 4,4 KM²
Cœur de nature accessible sur les chemins signalés

Pourquoi le Jorat ?

Riches en histoire, d'une grande diversité, château d'eau et véritable poumon du canton, le Jorat est le plus grand massif forestier d'un seul tenant (environ 40 km²) du Plateau suisse. Inscrit dans la mémoire collective pour ses célèbres brigands, le massif est également cher au cœur des Vaudois pour ses paysages, son patrimoine naturel préservé et les espaces de détente et de loisirs qu'il offre à la population. Jouant le rôle de relais de faune entre le Jura et les Préalpes, le massif joratois est en grande partie en propriétés publiques. Territoire forestier qui n'échappe pas aux enjeux liés à la pression démographique qui augmente, il est également le lieu d'une production sylvicole de qualité. Trait d'union entre la ville et la campagne, le Jorat incarne une problématique importante de notre pays : comment organiser de manière durable les différentes activités d'un territoire sous pression ?



QUELLES OPPORTUNITÉS LIÉES À CE PROJET ?

- Mettre en place une maîtrise concertée et coordonnée des pressions grandissantes qui s'exercent sur le territoire ;
- Permettre à la population de découvrir un espace de nature sauvage à proximité d'une zone fortement urbanisée ;
- Développer, grâce à une structure au service des communes, des projets régionaux durables et ajouter une plus-value à des services, produits et éléments patrimoniaux ;
- Positionner les remarquables capitaux naturel et culturel du Jorat sur le plan national grâce au Réseau des parcs suisses et à ses partenaires ;
- Compléter l'offre touristique régionale dans une catégorie « proche de la nature » ;
- Mettre en place de manière coordonnée plusieurs politiques cantonales : préservation de grands espaces naturels d'importance et mise en réseau des milieux naturels d'une part, réalisation d'objectifs de la politique forestière d'autre part. D'ici à 2030, le réseau des réserves forestières couvrira au moins 10% de la surface forestière cantonale et trois grandes réserves, une par région biogéographique, seront créées.

Avancement des projets par thématique

Le plan de gestion 2016-2019 adopté par les treize communes membres de l'association en 2015 rythme le travail de cette dernière et fixe les objectifs annuels pour ces quatre années de concrétisation du projet de PNP. Cette année, le rapport des activités est structuré en thématiques, dont l'actualité est détaillée ci-dessous. Le caractère multidisciplinaire des activités de l'association en lien avec le projet de Parc naturel est fondamental: les aspects techniques liés à la création du Parc naturel du Jorat, la nature et la biodiversité, la sensibilisation, la mobilité et l'accueil, le lien Homme-forêt, la recherche scientifique ainsi que la communication et la promotion sont les grandes thématiques développées dans le cadre de ce projet de territoire.

Cette phase de création se poursuivra l'an prochain encore. En effet, lors de l'assemblée générale ordinaire du 18 mai 2019, les membres de l'association ont accepté une année d'amélioration, en 2020, afin de permettre la réalisation de travaux complémentaires rendus nécessaires par le repositionnement du périmètre du Parc naturel. Le Canton et la Confédération ont également accordé leur soutien pour cette année d'amélioration.



PARC NATUREL DU JORAT

L'année 2019 a été une année importante en termes de définition des contours du Parc naturel. Elle a également été axée sur le développement des outils administratifs du futur Parc naturel du Jorat, telles sa charte, sa garantie territoriale et sa gouvernance.

> Périmètre du Parc naturel

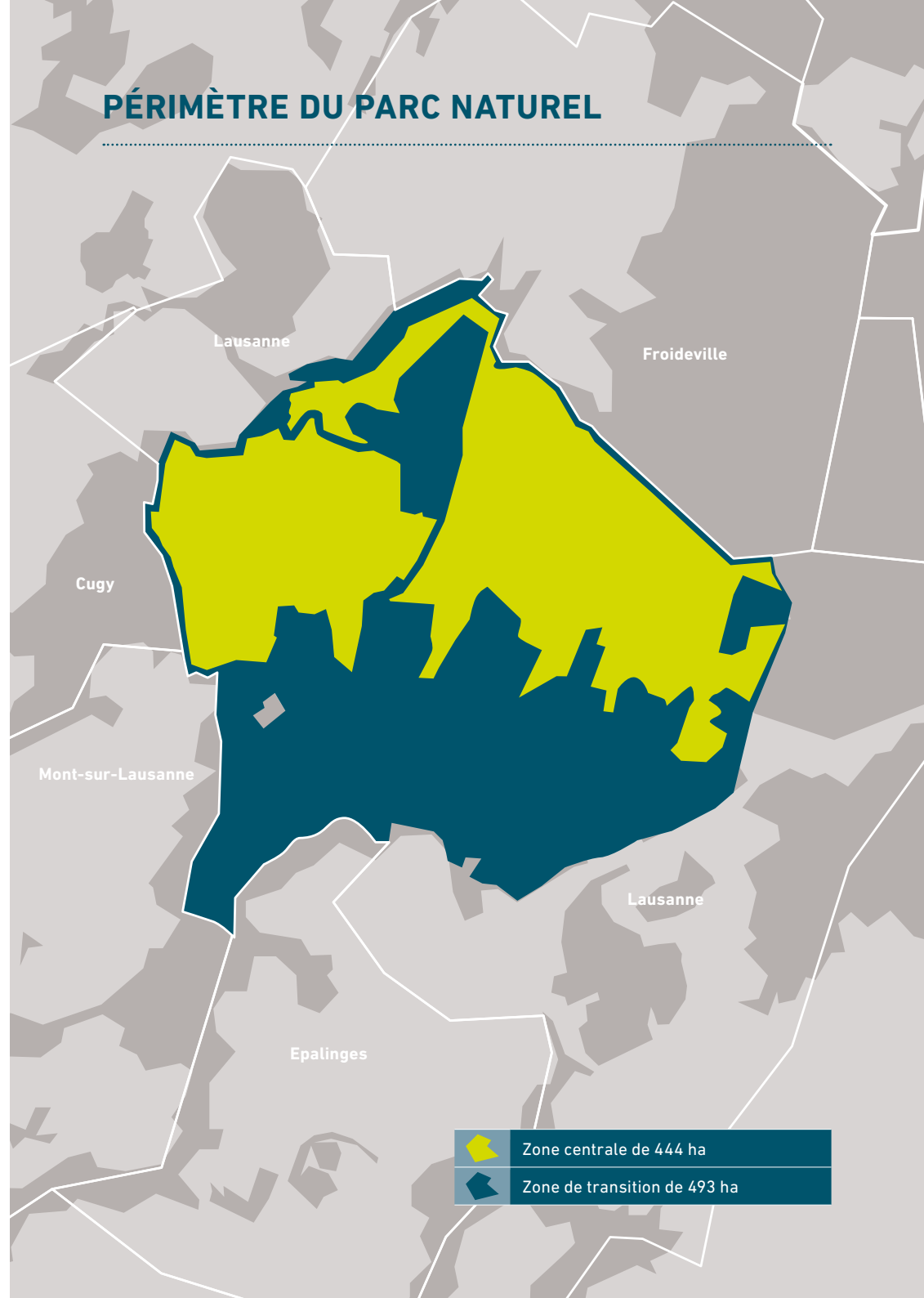
Au printemps 2019, une nouvelle variante du périmètre du Parc naturel du Jorat a été présentée aux Municipalités des communes concernées (Corcelles-le-Jorat, Jorat-Menthue, Lausanne et Montpreveyres). Les Municipalités de Corcelles-le-Jorat et Montpreveyres, dont le territoire communal était concerné par la zone de transition du Parc naturel, ont décidé de consulter leur législatif sur cette proposition de périmètre. Ces derniers ont tous deux refusé d'accueillir la zone de transition sur leur territoire. La Municipalité de Lausanne a quant à elle décidé d'accueillir l'entier du périmètre du Parc naturel sur son territoire communal et sur ses propriétés forestières. Le périmètre du Parc naturel a enfin pu être finalisé sur un total de 937 ha, dont 444 ha de zone centrale et 493 ha de zone de transition.



« Suite au rejet de la 2^e variante du périmètre du PNP Jorat au printemps 2019, une 3^e et dernière version a été proposée, entièrement sur le territoire de la Ville de Lausanne. Ce repositionnement a nécessité un lourd travail d'adaptation de la charte au nouveau périmètre du projet de Parc naturel du Jorat. Nous nous réjouissons cependant que la Municipalité de Lausanne ait accepté d'aller de l'avant avec ce projet de Parc naturel, qui deviendra peut-être le premier Parc naturel périurbain de Suisse romande. »

Anne Marion Freiss | présidente de l'association
Jorat, une terre à vivre au quotidien

PÉRIMÈTRE DU PARC NATUREL





➤ **Elaboration de la charte**

La charte est le document sur lequel se positionneront les membres du Conseil communal de Lausanne lors de leur engagement pour le Parc naturel. Celle-ci est composée d'un contrat de parc, d'une garantie territoriale, d'une définition d'objectifs stratégiques à dix ans (2021-2030) et d'un plan d'action à quatre ans (2021-2024). En adoptant la charte, la commune s'engage dans le Parc pour une durée de dix ans. Ce document, élément central de la présente phase de création du projet de PNP, a été rédigé par l'équipe du Parc naturel durant l'année 2019.

La charte est issue d'un processus de concertation des différents acteurs du territoire et d'une démarche participative avec la population. En suivant les principes du développement durable, elle aborde les angles écologiques, économiques et sociaux du Jorat, en proposant des projets dans ces trois domaines.

A la fin de l'été 2019, la charte a été mise en consultation auprès des services concernés de la Ville de Lausanne et du Canton mais également en pré-consultation auprès de la Confédération. Finalisée en décembre 2019, la charte a été soumise à la Municipalité de la Ville de Lausanne.

Par un préavis, la Municipalité de la Ville de Lausanne a présenté favorablement le projet de Parc naturel du Jorat et sa charte à son législatif communal. L'acceptation de ce document par le Conseil communal de Lausanne est une condition pour que le Canton puisse transmettre la demande d'octroi du label « Parc d'importance nationale » à la Confédération. La décision est prévue début 2020.

➤ **Garantie territoriale**

Les restrictions d'usage de la zone centrale du Parc naturel du Jorat impliquent une protection complémentaire liante pour les propriétaires concernés et qui, pour déployer ses effets sur l'ensemble des usagers, doit passer par une procédure d'affectation complémentaire ou une mise à ban.

La Municipalité de la Ville de Lausanne a décidé en mai 2019 de solliciter l'appui du Canton pour assurer la garantie territoriale de la zone centrale via une Décision de classement au sens de l'art. 20 de la Loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS, BLV 450.11). De ce fait, le deuxième semestre 2019 a fait l'objet d'un travail minutieux, en étroite collaboration avec la Ville et le Canton, afin de produire le règlement et le plan qui constitueront la Décision de classement de la zone centrale du Parc naturel.

➤ **Gestion du Parc naturel**

Pour répondre à l'exigence légale cantonale de la forme associative, la Municipalité de Lausanne a décidé de créer une nouvelle association pour la gestion du Parc naturel. Celle-ci devra voir le jour en 2020. Dès la labellisation du Parc naturel du Jorat en 2021, la gestion de ce dernier reposera sur le bon fonctionnement de la structure associative, une relation régulière avec les communes et le Canton, une équipe professionnelle dotée de compétences et de moyens adéquats, notamment pour la réalisation, le monitoring et reporting des activités. De plus, des outils d'assurance de qualité seront développés.

➤ **Synthèse des études pour les communes**

Une synthèse des études menées durant la phase de candidature du Parc naturel du Jorat a été initiée en 2019. Chaque commune membre de JUTAVAQ entre 2016 et 2019 recevra toutes les études au format numérique ainsi que leur synthèse.

NATURE ET BIODIVERSITÉ

En tant que projet issu d'une politique publique environnementale, le PNP fait la part belle à la valorisation des patrimoines naturel et paysager du Jorat. Durant l'année 2019, d'importants travaux ont été conduits dans ce cadre.

> Mise en réserve forestière

Des discussions concernant la mise en réserve naturelle des surfaces forestières de la zone centrale ont eu lieu entre le Parc naturel, la Ville et le Canton en 2019. En effet, le PNP a pour but la libre évolution des processus naturels dans sa zone centrale. Dans cette perspective et afin de garantir ce processus sur 50 ans au moins, la Ville de Lausanne, au titre de propriétaire, envisage une démarche volontaire de mise en réserve forestière naturelle de tout ou partie de la zone centrale, selon les critères de la directive cantonale relative à la biodiversité en forêt.

Lié à cette mise en réserve, un concept de sécurité des cheminements et infrastructures de la zone centrale du Parc naturel a été débuté et sera finalisé en 2020.



« Le Parc naturel du Jorat est une magnifique opportunité de gagner en connaissances sur la faune et la flore au sein d'un territoire dans lequel l'homme n'intervient plus. Quelles espèces vont en profiter ? Comment les équilibres biologiques vont-ils se faire sur le long terme ? La recherche est plus que jamais d'une importance cruciale pour comprendre les dynamiques naturelles dans un contexte de changement climatique et leurs potentiels rôles pour le futur de l'humanité. »

Pascale Aubert | déléguée à la nature au SPADOM
et membre de la commission Scientifique et technique

> Concept de monitoring du Parc naturel du Jorat

Le Parc naturel du Jorat doit suivre et documenter la mise en œuvre de la zone centrale aux niveaux naturel et social. Le monitoring du Parc naturel du Jorat est un élément indispensable car il permet d'évaluer l'efficacité des mesures entreprises en faveur de la biodiversité. Le concept sera finalisé durant l'année 2020 en collaboration avec la commission *Scientifique et technique*, afin d'établir la liste des indicateurs et des méthodes de suivi qui seront utilisés.

Pour ce faire, l'approche proposée est intitulée « Pression-Etat-Réponse ». Cette approche a été développée par l'OCDE pour évaluer le succès des politiques publiques de protection de l'environnement et est largement appliquée dans divers pays d'Europe. Dans cette approche, on sélectionne une série d'indicateurs appartenant à 3 catégories :

- Indicateurs de pression environnementale (facteurs influençant la biodiversité). Il est notamment prévu d'effectuer un suivi de l'évolution de la biodiversité et de la structure forestière en zone centrale et en zone de transition pour documenter l'impact du mode de gestion sylvicole sur la biodiversité saproxylique. Un suivi des actions sécuritaires sera effectué de même qu'un suivi de la fréquentation du public dans le Parc naturel du Jorat.



- Indicateurs d'état écologique (mesures de la biodiversité au sens large). Le suivi de groupes d'espèces cibles comme les coléoptères et les champignons saproxyliques permettra de documenter l'évolution de la biodiversité suite à la mise en réserve de la zone centrale. De plus, les néophytes seront documentées dans le périmètre du Parc naturel.
- Indicateurs de réponse des politiques publiques (mesures prises pour réduire les pressions). Plusieurs éléments sont liés à ces indicateurs comme le suivi des cervidés, du sanglier et des scolytes notamment. En effet, afin de garantir que la zone centrale n'impacte pas négativement les zones adjacentes hors du Parc naturel, un suivi d'espèces problématiques sera assuré.

CE QUI EST PRÉVU DURANT LA PÉRIODE 2021-2024

- Le monitoring à long terme des deux zones du Parc naturel débutera dès sa labellisation. Il permettra d'attester des changements au niveau de la biodiversité forestière en zone centrale du Parc naturel du Jorat, de documenter les processus naturels opérant dans le milieu forestier, d'éviter tout risque sanitaire et sécuritaire et d'adapter les mesures de gestion de manière scientifiquement fondée.

> Plan d'action biodiversité

Initié en 2018 dans le but de garantir la pérennité de la libre évolution des processus naturels de la future zone centrale du Parc naturel, ce plan d'action a été adapté au périmètre lausannois et discuté avec le corps forestier de la commune de Lausanne. Il en est ressorti que des mesures préalables à la mise en réserve de la zone centrale devraient être prises. En collaboration avec le SPADOM, des travaux ont déjà été réalisés en 2019 :

- Un fossé de drainage a été comblé près du Chalet Boverat afin de rétablir l'hydrologie du terrain. Ce milieu humide ravira par exemple les amphibiens et les insectes aquatiques.
- Des travaux de désenrésinement ont été effectués dans des peuplements identifiés comme étant sensibles à des attaques de bostryches.

Ce plan d'action sera étendu à la zone de transition en 2020 et recensera les différents biotopes présents dans le périmètre du PNP. Il sera un catalogue de mesures en faveur de la biodiversité dans le Parc naturel du Jorat.

CE QUI EST PRÉVU DURANT LA PÉRIODE 2021-2024

- Finalisation des dernières mesures préalables à la zone centrale afin de garantir une évolution harmonieuse de la forêt vers un état proche du naturel
- Valorisation des milieux humides et créneaux
- Promotion de mesures visant à augmenter la quantité et la qualité de bois mort dans la zone de transition





> **Développement d'un module de formation en gestion des réserves forestières**

En 2019, des contacts ont été pris avec le Canton et le Centre de formation professionnelle forestière afin de discuter du développement d'un module de formation. Le changement de paradigme induit par la mise en place du Parc naturel du Jorat dans la gestion forestière du massif forestier doit être accompagné chez les praticiens de terrain : d'une part en coordonnant les actions du Parc naturel du Jorat avec les équipes forestières en place et d'autre part en formant les équipes à la gestion des réserves forestières et à l'entretien de biotopes.

CE QUI EST PRÉVU DURANT LA PÉRIODE 2021-2024

- Poursuite de la coordination et de la formation des équipes forestières en gestion des réserves et entretien des biotopes

> **Plateforme nature vaudoise**

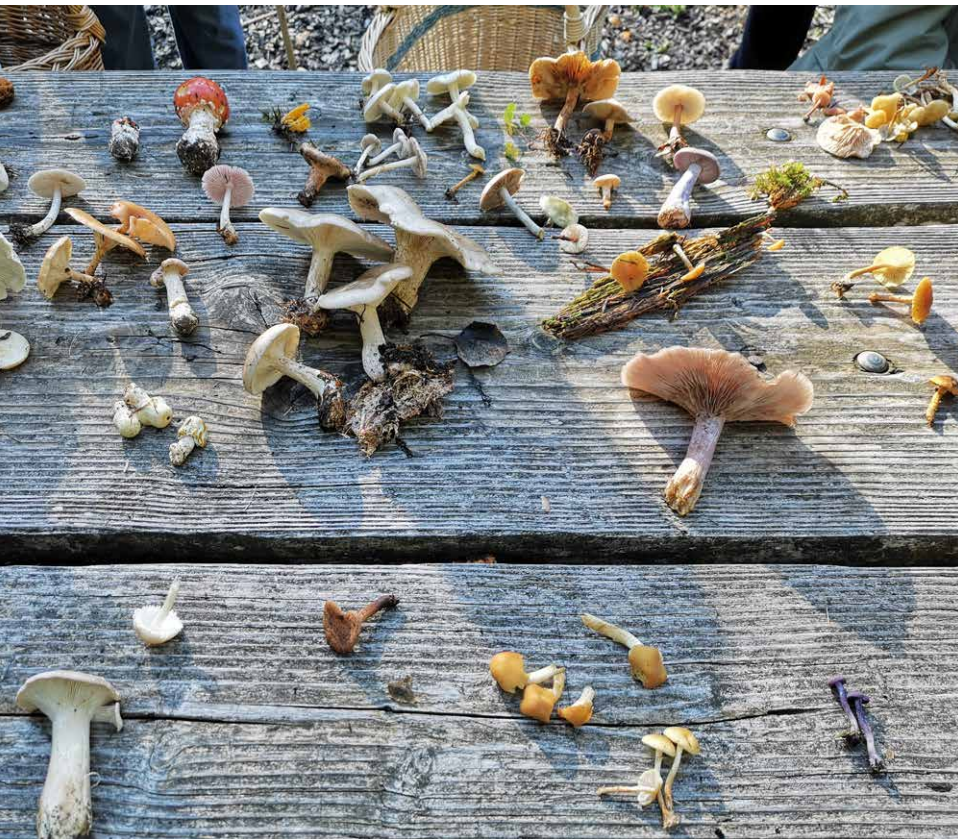
L'association JUTAVAQ a également participé aux séances de la Plateforme nature vaudoise organisée par la Fondation MAVVA. Celle-ci suit l'objectif de réunir les différentes ONG vaudoises actives dans la promotion de la nature et du paysage et de développer des projets en collaboration.

SENSIBILISATION

Le Parc naturel du Jorat est un lieu idéal pour la sensibilisation à la nature, au patrimoine culturel et à la sylviculture proche de la nature. Aussi, la sensibilisation représente l'une des missions des parcs suisses d'importance nationale, car nous respectons mieux ce que nous connaissons.

> Sensibilisation et offres aux publics

Sur la base du concept «sensibilisation-éducation-découverte», un programme d'animations a été proposé aux habitants tout au long de l'année 2019. Réalisé avec plus d'une vingtaine de partenaires régionaux, l'ensemble des activités organisées a été localisé sur le territoire des communes membres de l'association *Jorat, une terre à vivre au quotidien*.



EN CHIFFRES

21

animations

Les lutins découvrent la forêt pour les 4 à 7 ans

15

animations

Les détectives en forêt pour les enfants de 7 à 12 ans

20

autres animations scolaires

dans le cadre de l'école en plein air, de Festi'Jorat, etc.

14

animations extrascolaires

durant les vacances de Pâques et d'été

17

balades d'observation et de découverte du patrimoine (naturel et culturel)

dont 6 en collaboration avec le SPADOM

et 1 en collaboration avec Lavaux patrimoine mondial

1

demi-journée participative

pour lutter contre les néophytes

4

manifestations

organisées par le PNP et 1 en co-organisation

3

conférences thématiques

sur les patrimoines naturel et culturel du Jorat

2

projections de films

sur les thématiques environnementales

> Manifestations

Dans son programme, l'association a participé en tant qu'exposant à cinq manifestations sur le territoire de l'association JUTAVAQ.

L'événement annuel de l'association, Festi'Jorat, a connu sa troisième édition au mois de mai, autour du thème de la capacité de la forêt à produire de l'eau douce de qualité. Au niveau des papilles, la thématique de la cuisine sur le feu a été mise en scène lors de deux événements, dans le cadre de la *Fête de la Nature* et de Lausanne à table. Pour ce dernier, un sanglier à la broche a été préparé pour la deuxième fois en pleine forêt. Côté nature, l'association a collaboré avec le CCO-Vaud et la Ville de Lausanne pour l'organisation de la 23^e *Nuit des chauves-souris*.

Pour la première fois, l'association a organisé début décembre un après-midi de contes et d'ateliers créatifs de Noël au refuge de Sauvabelin. Cet événement a notamment été proposé aux structures d'accueil de la petite enfance de Lausanne et environs.



> Participation

Près de 3'000 personnes ont participé à l'ensemble des offres aux publics proposées en 2019. Les manifestations organisées par l'association ont accueilli plus de 1'100 visiteurs, principalement des familles avec enfants.

Les enfants représentent le plus grand groupe de participants aux animations, avec 1'297 enfants hors manifestations. Ceux-ci ont notamment suivi les animations proposées dans le cadre scolaire, comme la semaine d'école en plein air encouragée par le WWF Suisse. Selon le retour des enseignants, les animations ont été appréciées et jugées compatibles avec le Plan d'études romand.



« Ces journées d'école en forêt sont pour nos élèves de magnifiques occasions d'apprendre ! Les observations, les expériences et les partages sont favorisés par cet environnement enchanteur. »

Sylvie Girardet | enseignante et praticienne formatrice, 5^e-6^e à Lausanne

Dans le cadre de Pâkomuzé et des Passeports vacances de Lausanne, Moudon et Oron, les enfants ont pu tester leur talent de détective en forêt, approcher la forêt au travers des sens, mettre en avant leur côté créatif grâce au land'art ou encore découvrir la micro-faune aquatique.



CE QUI EST PRÉVU DURANT LA PÉRIODE 2021-2024

- Sensibilisation des publics aux différentes fonctions de la forêt
- Sensibilisation des usagers à la présence de la faune sur la route
- Création et gestion d'une équipe de guides/animateurs spécialistes du Jorat

MOBILITÉ ET ACCUEIL

Selon le Plan directeur forestier de la Région Centre, la forêt joratoise accueille environ un million d'usagers par an. Cette fréquentation reflète à la fois la progression de la demande de nature et de loisirs de plein air de la population et la croissance démographique que connaît l'agglomération Lausanne-Morges. Dans ce contexte, le projet de Parc naturel permet de travailler de manière concertée à l'organisation et à la gestion des flux, cela autant en matière d'accès au territoire que de circulation en son sein.

➤ Concept de cheminements au sein du Parc naturel

Dans le cadre du repositionnement du périmètre du Parc naturel en 2019, l'ensemble des représentant-e-s de l'ensemble des associations de loisirs actives dans le périmètre ont été invités à une démarche participative, dont l'objectif était de co-construire le concept de cheminements du Parc naturel avec les personnes du terrain.

Suite aux résultats des discussions, il a été décidé, en collaboration avec le propriétaire, de maintenir en zone centrale tous les chemins figurant sur la carte nationale 1:25'000 de 2019 ainsi que les parcours actuellement signalés (sentiers pédestres, sentiers thématiques, parcours VTT, parcours équestres conseillés PEC, parcours trail). L'ensemble de ce réseau de cheminements sera accessible aux piétons, avec chiens tenus en laisse. Pour les cavaliers et les VTTistes, l'accessibilité selon la réglementation actuelle est maintenue.

Toutes les infrastructures existantes seront maintenues; seules les places à feu présentes dans le périmètre de la zone centrale, nécessitant de récolter du bois mort dans les peuplements adjacents et portant donc atteinte à la libre évolution des processus naturels, seront supprimées. Il est prévu de compenser ces infrastructures et de créer plusieurs nouveaux foyers aménagés en zone de transition. Indépendamment de la création du Parc naturel, la Ville de Lausanne a prévu de démolir la Cabane des 3 Moineaux, se trouvant dans un état détérioré et n'étant actuellement pas accessible au public.

CONCEPT DE CHEMINEMENTS DANS LA ZONE CENTRALE DU PARC NATUREL



➤ Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Des lieux d'accueil et des points d'intérêt ont été évalués pour leur accessibilité aux personnes à mobilité réduite selon le formulaire d'évaluation de Pro Infirmiss. Les évaluations ont été portées sur l'Auberge de l'Abbaye de Montheron, l'Auberge du Chalet-des-Enfants, le refuge des Saugealles, l'Etang de la Bressonne et le Centre sportif de Mauvernay. L'accessibilité et l'adaptabilité des infrastructures ou encore la signalétique ont été évaluées. Les résultats sont publiés sur le site internet de Pro Infirmiss.

➤ Mobilité durable vers le Parc naturel

Une réflexion sur l'accessibilité du Parc naturel s'est poursuivie en tenant compte du périmètre repositionné. Il est ressorti de ce travail que le Parc naturel du Jorat dispose d'une bonne desserte en transports en commun depuis la région de Lausanne et de la Broye par l'intermédiaire de l'arrêt Chalet-à-Gobet. L'accessibilité depuis le Gros-de-Vaud est plus complexe puisqu'aucune liaison ne vient à l'ouest au contact du Parc naturel du Jorat. De même, aucune ligne ne circule à l'intérieur du PNP. Seule une ligne touristique à créer permettrait de parer à ce manque et ainsi d'assurer la desserte souhaitée.

Si le Chalet-à-Gobet est suffisamment bien desservi et forme de manière évidente le point d'accès sud au Parc naturel du Jorat, la création d'un lieu d'accueil des visiteurs au nord-ouest, à l'Abbaye de Montheron, nécessiterait un développement de l'offre de transports en commun.

CE QUI EST PRÉVU DURANT LA PÉRIODE 2021-2024

- Organisation, réaménagement et entretien du réseau de cheminements
- Développement et renforcement des transports en commun pour atteindre les lieux d'accueil
- Coordination des parcours de loisirs dans le massif forestier joratois (hors de la zone centrale)

➤ Accueil des visiteurs au sein du futur Parc naturel

Le concept de lieux d'accueil des visiteurs a été adapté au repositionnement du périmètre du Parc naturel du Jorat. Les potentialités des lieux stratégiques de Montheron et du Chalet-à-Gobet ont été analysées en termes d'accueil, d'information et d'offres de visites. Ce travail a permis :

- De proposer les déclinaisons des panneaux d'information qui se trouveront à chaque porte d'entrée et contenant les informations légales et pratiques du Parc naturel ;
- D'esquisser un concept de signalisation des chemins ;
- De spécifier les thématiques et les dispositifs qui pourraient être mis en avant dans chacun des lieux.

CE QUI EST PRÉVU DURANT LA PÉRIODE 2021-2024

- Mise en place du dispositif de transmission d'informations et développement de lieux d'accueil
- Communication des règles d'usages dans le territoire
- Création d'une application touristique facilitant la découverte du périmètre du Parc naturel et des bois du Jorat
- Participation de la population à la réalisation des projets du Parc naturel du Jorat (par exemple arrachage de plantes exotiques envahissantes, démarches participatives ponctuelles, collaboration dans le cadre de Festi'Jorat)



HOMME-FORÊT

Le Jorat est marqué par les liens historiques des Hommes au massif forestier joratois. Le paysage forestier, avec ses clairières agricoles, ses différents modes de gestion forestière, ses patrimoines historique et immatériel, est le fruit d'une longue relation des habitants au massif forestier.

Le Parc naturel du Jorat a aussi pour rôle de valoriser ce passé, d'une part en mettant à l'honneur les savoir-faire forestiers et agricoles et d'autre part en faisant mieux connaître l'identité joratoise en donnant de la visibilité au plus grand massif forestier du Plateau suisse. Ces différentes thématiques allant de l'économie forestière à l'agriculture, en passant par le tourisme doux, ont été mises en forme en 2019 dans le cadre de la charte du Parc naturel.



> Soutien à la filière bois courte

En 2019, des contacts ont été pris avec l'équipe de Impact Hub Lausanne-Genève, spécialiste en économie circulaire, et des financeurs potentiels pour développer un projet d'innovation en matière de circuits courts au niveau de la filière bois. La promotion du bois et des savoir-faire forestiers fait partie de cette relation Homme-forêt et, au-delà, du lien ville-campagne, que le Parc naturel se missionne de présenter au public.



«Le Parc naturel du Jorat est une magnifique opportunité de sensibiliser le public et de promouvoir la biodiversité, également au travers de la variété des végétaux et animaux ProSpecieRara que nous accueillons dans nos jardins. Il nous permettra en outre de développer un accueil ainsi que des produits de qualité à l'attention de personnes sensibles et averties, désireuses de loisirs doux.»

Romano Hasenauer | restaurateur aux auberges du Chalet-des-Enfants et de l'Abbaye de Montheron

> Agriculture

Des contacts ont été pris avec la Confédération sur l'emploi du label «Produit» des parcs suisses dans le contexte d'un parc naturel périurbain. De plus, la mise en valeur des produits locaux fait partie d'une des missions du PNP et l'association JUTAVAQ collabore depuis le début de la phase de candidature du Parc naturel avec les artisans joratois lors de ses événements.

CE QUI EST PRÉVU DURANT LA PÉRIODE 2021-2024

- Soutien au développement d'une filière forêt-bois courte
- Soutien à la valorisation des produits du terroir
- Etude de l'utilisation du label «Produit» des parcs suisses

RECHERCHE

Cette année, la commission *Scientifique et technique* a déjà développé des projets qui entrent dans le cadre du concept de recherche 2021-2030. Ce dernier a été soumis à l'Académie suisse des sciences naturelles, plus spécifiquement à la division Recherche sur les parcs suisses, avant d'être validé par la commission *Scientifique et technique* de JUTAVAQ. L'objectif stratégique des projets de recherche est subdivisé en trois thèmes distincts. Ces derniers reflètent la multifonctionnalité de la forêt ainsi que ses prestations écosystémiques et peuvent de plus être répartis sur les trois thèmes du développement durable :

- Les sciences naturelles liées à l'axe environnemental ;
- Les sciences humaines liées à l'axe social ;
- L'axe économique sous l'angle des prestations écosystémiques valorisables fournies par la forêt.

Ces thématiques permettront de documenter respectivement l'évolution des milieux et des espèces suite à l'établissement du Parc naturel du Jorat, les comportements sociaux et les potentiels économiques du Parc naturel. De plus, les collaborations interdisciplinaires seront favorisées.



« Le Parc naturel du Jorat représentera un véritable atout pour les populations locales, qu'elles soient humaines, animales ou végétales. En effet, nul doute que grâce à la zone centrale forestière du Parc naturel et à sa zone de transition, la biodiversité en sortira gagnante avec sa cascade d'effets positifs aussi bien pour les habitants de la région que les visiteurs de passage. Pour l'Université de Lausanne et sa politique de durabilité, le suivi d'un Parc naturel, de sa création à son devenir, offre de très belles opportunités d'études biologiques et socio-économiques mais également de partenariats avec la Ville de Lausanne, la seule commune engagée à ce jour dans ce magnifique projet d'avenir. »

Philippe Christe | professeur associé à l'Université de Lausanne
et membre de la commission *Scientifique et technique*

> Zones de vieux bois à haut potentiel de biodiversité dans les bois du Jorat

Un étudiant de la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL) de Zollikofen, habitant au Mont-sur-Lausanne, a contacté l'équipe de projet ainsi que les inspecteurs forestiers au courant de l'année 2018. Il a réalisé son travail de semestre durant le printemps 2019 sur le bois mort dans le Jorat. Le but de son étude était de déterminer des peuplements sénescents grâce à une approche utilisant les systèmes d'information géographique (SIG) et de confirmer leur valeur potentielle pour la biodiversité avec des analyses sur le terrain. Ce travail a par ailleurs été présenté lors d'une séance de la commission *Scientifique et technique*.

«Il est important de ne pas oublier qu'il y a différentes qualités de bois mort. Le bois mort de petite taille se retrouve fréquemment sur le terrain, mais le bois mort de gros diamètre est quant à lui plus rare. Lors des interventions forestières actuelles, il y a une tendance marquée à la récolte des bois de gros diamètres avant qu'ils ne puissent entrer dans la phase de sénescence et qu'ils ne soient économiquement plus valorisables. De simples mesures comme le fait de renoncer à l'exploitation d'une partie de ces gros bois sur certaines parcelles forestières permettraient le développement de zones de vieux bois à haut potentiel de biodiversité.»

Cédric Amaudruz | étudiant Bachelor à la HAFL et auteur du travail de semestre



> Projet Santé en forêt

Initié en 2019, ce projet évalue le potentiel d'accueil en forêt pour des publics fragilisés dans leur santé physique et psychique. Des actions pilotes ont été menées en collaboration avec le Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Unisanté. Les premiers retours sont encourageants: les participant·e·s estiment que les sorties en forêt leur font du bien et les aident à oublier leurs soucis quotidiens. Le développement d'un projet de recherche est envisagé dès 2020.

> Analyse des controverses autour de la création du Parc naturel périurbain du Jorat

Le but de cette étude est d'analyser le point de vue des différents acteurs impliqués dans les discussions autour de la création du Parc naturel du Jorat. Cette recherche a été initiée à l'automne 2019 dans le cadre d'un travail de master en géographie de l'Université de Lausanne et se poursuivra en 2020 notamment sur la base des retombées médiatiques du projet.

CE QUI EST PRÉVU DURANT LA PÉRIODE 2021-2024

- Recherche sur la thématique de la biodiversité permettant d'améliorer les mesures à prendre en faveur de la biodiversité forestière et ce de manière scientifiquement fondée
- Valorisation des prestations écosystémiques et des retombées économiques
- Recherche en sciences humaines liée aux comportements sociaux
- Développement d'un système d'information géographique (SIG)

COMMUNICATION ET PROMOTION

L'association a utilisé les mêmes moyens de communication qu'en 2018, à savoir le site internet, la page Facebook, la newsletter et Instagram. Un compte Twitter a par ailleurs été créé en 2019. Fin 2019, les taux de suivi des différents outils sont satisfaisants :

	2018	2019
Site internet	42 313 visites	36 407 visites
Newsletter	815 inscrits	1009 inscrits
Facebook	1288 abonnés	1591 abonnés
Instagram	216 abonnés	419 abonnés
Twitter	–	13 abonnés

L'information passe aussi par les médias traditionnels. En 2019, ce sont 4 émissions radiophoniques, 5 articles web, 25 articles de journaux et 1 émission télévisée qui se sont intéressés au projet de PNP.

En outre, l'association a multiplié les contacts directs pour présenter le projet aux partenaires régionaux : communes, associations, fondations, entreprises, etc. Environ 20 présentations ont eu lieu au total. Sur le terrain, l'association a été présente au marché au centre ville de Lausanne une fois par mois, de mars à octobre.

CE QUI EST PRÉVU DURANT LA PÉRIODE 2021-2024

- Communication insitutionnelle du Parc naturel
- Promotion de l'offre aux publics du Parc naturel

Impressum

Edition

Equipe de projet | Villars-Tiercelin

Conception graphique

Malyka Gonin | Création visuelle | Echallens

Photographie

Equipe de projet | pp. 2, 6, 9, 12, 18, 19, 20, 27, 28, 30, 32, 34, 39, 40, 42, 45

Roland Rapin | p. 24

Thierry Strahm | p. 34 (à droite)

Impression

Groux arts graphiques & Graph'style | Le Mont-sur-Lausanne

Papier

CyclusOffset® est un papier recyclé blanc naturel, fabriqué à partir de 100% de fibres recyclées.

Certifié FSC, au bénéfice de l'Ecolabel européen ainsi que du label Ange bleu.



**ASSOCIATION
JORAT, UNE TERRE
À VIVRE AU QUOTIDIEN**

Rue des Fontaines 8
1058 Villars-Tiercelin
021 903 09 34
info@jorat.org
www.jorat.org

